

Conseil municipal du Lundi 15 Mai 2017 à 20 h

Présents : M Mazat, Mme Oliveira Dos Reis, M Blanc, M Rouveyrol, M Moins, Mme Civiale, M Chautard, Mme Dejours, M Carteron, M Avenas.

Procurations : Mme Brun à Mme Civiale, Mme Logerot à M Moins, Mme Rousselle à M Avenas.

Absents : Mme Buisson, M Roure

Secrétaires de séance : Mme Oliveira Dos Reis, M Chautard

Lecture du compte rendu du conseil du 04/04/2017 aucune objection

En début de conseil Mme Vézignol et Mme Jacot directrice de la maison de retraite les mûriers nous ont exposé leurs inquiétudes suite au rejet de la demande de modification de la hauteur de la zone du terrain des acacias par le commissaire enquêteur. Où doivent se reconstruire Les Mûriers ? Les problèmes évoqués vont être étudiés. Le bureau d'études qui a fait les forages ayant décelé le problème d'un ruisseau souterrain. M Mazat prendra rendez-vous avec tous les acteurs du projet : M Cuche, Architecte retenu lors de l'appel d'offre, M Saulignac pour le département, la Fondation des Diaconesses de Reuilly.

Ordre du jour :

1-Indemnité du maire et de ses adjoints :

Modification de la dénomination Indice Brut 1015 qui devient Indice Brut Terminal.

Vote : A l'unanimité

2-Embauche du surveillant de baignade :

M Adonis Perbet habitant à Saint George les Bains, possédant tous les diplômes requis exercera son emploi du 1^{er} juillet 2017 au 31 Août 2017.

Vote à l'unanimité

3-Cours de musique :

Aucune des deux écoles ne souhaite d'intervenir pour l'année scolaire 2017/2018.

Vote : à l'unanimité

4- Demande de subvention pour le déneigement 2017

Une demande de subvention est sollicitée sur un montant effectivement assumé de 7579.17€

Vote : A l'unanimité

5-T A P

Un point est fait pour l'année en cours : activités de Noël avec production de panneaux sur le thème de Noël qui ont été exposés par les enfants à la salle chemina ; des masques pour Pâques ; jardinage pour le fleurissement des bacs autour de la cour. Entre temps les enfants ont, de vacances à vacances, des livres prêtés par la bibliothèque ainsi qu'une activité bracelet brésilien. Pour la rentrée un appel à bénévoles a été organisé et une réunion se tiendra le Mardi 23 mai à 19h au Manoulier pour échanger sur la rentrée prochaine.

Questions diverses :

Augmentation des charges liées au chauffage suite aux travaux de cette année. Il est rappelé que le calcul s'est fait au prorata des m2 en déduisant la salle du bas qui est prise en charge par la commune. Il n'y aura pas de rappel de charges en mai pour cette année.

Mais à compter du 1^{er} mai il y aura pour les T1 une augmentation de 8€15 par mois, pour les T2 une augmentation de 28€97 par mois, pour le T3 une augmentation de 55€10 par mois.

Vote à l'unanimité

La demande de M Emonet, co- président d'une association pour la restauration des ponts au niveau de l'Ardèche est enregistrée pour le Pont de la valette.

Il nous est demandé d'être maître d'œuvre du projet et une participation financière. M Emonet nous expose le financement en partie participatif ainsi que les demandes de subvention auprès du département (fonds spécial pour le patrimoine), de divers adhérents de son association, du PNR.

Toutefois le conseil demande un plan de financement plus clair ainsi que les engagements écrits des divers financeurs avant de prendre une décision lors du conseil d'octobre prochain.

Fin de séance 22h30